



Lycée Polyvalent  
Marcel Dassault  
17300 - Rochefort

Service  
La Direction

Dossier suivi par  
Proviseur

Téléphone  
05 46 88 13 00  
Fax  
05 46.88 13 01

Mél  
Ce.0171455P@ac-  
poitiers.fr

40, Avenue  
Marcel Dassault  
17300 Rochefort  
Cedex

[www.lycee-marcel-dassault.fr](http://www.lycee-marcel-dassault.fr)



Rochefort, le 10 Décembre 2021

M. Le Proviseur

à

Madame, Monsieur le Principal  
Madame, Monsieur le Proviseur

**OBJET : MINI-STAGES de découverte des métiers et des formations associées (LP) et des enseignements Optionnels (LGT).**

Chère, Cher collègue,

Dans le cadre de l'aide à l'orientation de la découverte des métiers et des formations associées, le lycée polyvalent Marcel Dassault vous propose l'organisation de mini-stages au bénéfice de vos élèves.

La période d'organisation de ces mini-stages s'étend du :

**Lundi 17 janvier au vendredi 20 mai 2022**

Les élèves intéressés seront accueillis par période de 2h ou par demi-journée suivant la filière visitée et seront intégrés dans un groupe classe. Un livret d'accueil leur sera remis et ils assisteront à une séance d'enseignement.

**L'inscription se fera soit :**

- par téléphone au 05.46.88.13.00 poste 316 (M. Le Reun)
- par courriel à : [mikael.le-reun@ac-poitiers.fr](mailto:mikael.le-reun@ac-poitiers.fr)
- par fax au 05.46.88.13.15 (demande de mini-stage jointe)

Vous trouverez, dans ce dossier, notre offre de formation et la convention type relative aux mini-stages.

D'autre part, j'ai le plaisir de vous informer que le lycée polyvalent Marcel Dassault organisera **sa journée portes-ouvertes** :

**Le samedi 19 Mars 2022 de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30**

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire et je vous présente, au nom du lycée, **mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

Pour l'équipe de direction,

M. Le Proviseur

Frédéric JAKIEWICZ

## LYCÉE GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL *MARCEL DASSAULT de ROCHEFORT-SUR-MER*

⇒ Aux professeurs principaux de 3<sup>ème</sup>

### **Informations destinées aux élèves de 3<sup>ème</sup>**

Le lycée Marcel Dassault de Rochefort organise des mini-stages dans les sections générales et technologiques ainsi que dans les sections professionnelles : selon la spécialité envisagée et le secteur de recrutement dont ils dépendent, vos élèves peuvent être concernés.

Les mini-stages auront lieu [du Lundi 17 janvier 2022 au Vendredi 20 mai 2022.](#)

### **📍 Au niveau du Lycée Général et Technologique (LGT) :**

SECONDES GÉNÉRALES Enseignement optionnel		JOURS D'ACCUEIL
SI	<i>Sciences de l'Ingénieur</i>	Jeudi après-midi
CIT	<i>Création et Innovation Technologiques</i>	
SL	<i>Sciences et Laboratoire</i>	
TH	<i>Théâtre</i>	Vendredi après-midi
EPS	<b><i>activités présentées lors des Portes Ouvertes <u>uniquement</u></i></b>	

### **📍 Au niveau du Lycée Professionnel (LP) :**

<b>Toutes nos formations professionnelles sont <i>uniques dans l'Académie</i></b>		
SECONDES PROFESSIONNELLES		JOURS D'ACCUEIL
MA	<i>Métiers de l'Aéronautique option Structure</i>	Dépend des emplois du temps des différentes sections et des stages en entreprise.
REMI	<i>Réalisation des Ensembles Mécaniques et Industriels Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques</i>	
PC	<i>Plasturgie et Composites</i>	
CAP		JOURS D'ACCUEIL
<i>Composites et Plastiques Chaudronnés</i>		Dépend des emplois du temps de la section et des stages en entreprise.

Deux élèves peuvent être accueillis par séance.

Si pour des raisons de covoiturage, des élèves souhaitent être ensemble sur la même séance, nous vous remercions de le préciser. Nous essaierons de vous donner satisfaction dans la mesure du possible.

Il peut être également utile de nous indiquer les "associations" à éviter.

Les élèves désirant déjeuner au lycée devront acheter un badge à 4,40 €.

L'inscription se fera soit :

- par fax au 05.46.88.13.15 (demande de mini-stage jointe)
- par téléphone au 05.46.88.13.00 Poste 316 (M.Le Reun)
- par courriel à : [mikael.le-reun@ac-poitiers.fr](mailto:mikael.le-reun@ac-poitiers.fr)

Nous vous communiquerons ensuite la date de stage et la convention sera complétée par nos soins et sera à signer par toutes les parties.

L'élève la transmettra à la vie scolaire lors de son arrivée au lycée ce qui permettra ainsi d'attester de sa présence.

Restant à votre entière disposition, je vous remercie de votre collaboration.

Le Proviseur

Frédéric JAKIEWICZ

## Remarques :

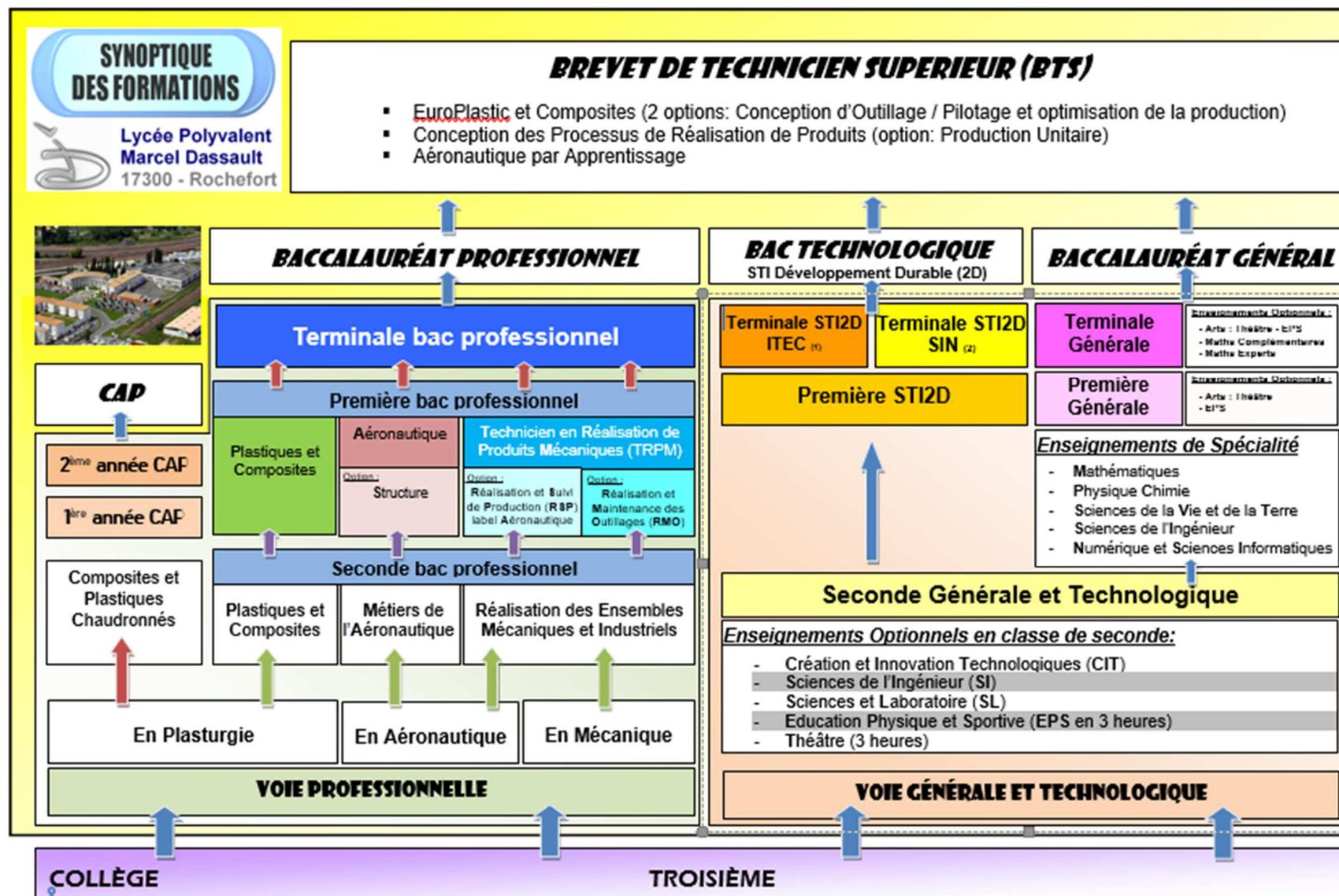
- **Les Portes Ouvertes se dérouleront le :**

**Le samedi 19 Mars 2022 de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30**

- **Il est très important que :**

**Les élèves et leur famille, intéressés par les formations du lycée ainsi que par les Enseignements optionnels de 2<sup>nd</sup>e GT et notamment l'Enseignement optionnel EPS (essentiel !), viennent à la journée Portes Ouvertes.**

- **Vous pouvez consulter nos informations sur notre site internet à l'adresse [www.lycee-marcel-dassault.fr](http://www.lycee-marcel-dassault.fr)**



(1) STI 2D spécialité ITEC : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable spécialité Innovation Technologique et Eco-Conception  
(2) STI 2D spécialité SIN : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable spécialité Systèmes d'Information et Numérique



## Les Enseignements Optionnels en quelques mots :

	Intitulé	Horaire	Explications :
<b>SI</b>	Sciences de l'Ingénieur	1h30	A travers la question du développement durable, analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux, et découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.
<b>CIT</b>	Création et Innovation Technologiques	1h30	Comprendre comment on conçoit un produit ou un système technique, faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable, tel est l'objectif de cet enseignement. Il permet aussi d'explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, plusieurs domaines techniques ainsi que les méthodes d'innovation.
<b>SL</b>	Sciences et Laboratoire	1h30	Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la sécurité. Chacun d'entre eux peut être abordé au travers de méthodologies et d'outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc..)
<b>EPS</b>	Education Physique et Sportive	3h	<ul style="list-style-type: none"><li>- suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) ;</li><li>- découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.</li></ul>
<b>Théâtre</b>		3h	<p>Propose à l'élève d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale.</p> <p>Permet l'acquisition de vocabulaire d'analyse, essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement théâtral.</p> <p>L'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que la relation entre ce spectacle et les spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.</p> <p>La représentation finale du spectacle de fin d'année a lieu sur la scène du prestigieux théâtre de la Coupe d'Or à Rochefort, en mai.</p>



A faxer au fur et à mesure des demandes au 05.46.88.13.15 ou par mail : [mikael.le-reun@ac-poitiers.fr](mailto:mikael.le-reun@ac-poitiers.fr)

Nom de l'établissement :	Tel :
Ville :	Fax :
e-mail :	
Nom et Prénom de l'élève :	
Classe :	Professeur principal :
Intéressé(e) par un mini-stage en (cocher la (ou les) spécialité(s)) :	
<b>1. SECONDES GENERALES : Enseignements Optionnels</b>	
	<i>Sciences de l'Ingénieur (SI) à D1</i>
	<i>Création et Innovation Technologiques (CIT) à D1</i>
	<i>Sciences et Laboratoire (SL) à D2</i>
	<i>Théâtre à D2</i>
<b>2. SECONDES PROFESSIONNELLES :</b>	
<b>MA</b>	Bac Pro <b>Métiers de l'Aéronautique</b> option <b>Structure</b>
<b>REMI</b>	Bac Pro <b>Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques (TRPM)</b> Remplace <a href="#">Technicien d'Usinage et d'Outillage</a>
<b>PC</b>	Bac Pro <b>Plastiques et Composites</b>
<b>3. CAP :</b>	
	<b>CAP Composites et Plastiques Chaudronnés</b>

**Partie complétée par le Lycée Marcel Dassault**

L'accueil de l'élève se fera :

le : de en

le : de en

*L'élève devra se présenter à l'accueil du lycée 10 minutes avant le début de la séance muni de la convention dûment complétée à :*

*D1 (Dassault 1) : 40, avenue Marcel Dassault - Rochefort sur Mer (17)*

*D2 (Dassault 2) : rue du docteur Puïos - Rochefort sur Mer (17) pour le **SL et Théâtre***

**CONVENTION DE MINI-STAGE DE DÉCOUVERTE  
ORGANISÉ par le LYCEE MARCEL DASSAULT - ROCHEFORT-SUR-MER  
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

La présente convention règle les rapports résultant de la concertation entre :

- Le Lycée Polyvalent Marcel Dassault de Rochefort (17) représenté par Monsieur Frédéric JAJKIEWICZ

- Et l'établissement ..... Représenté par .....

Sis à .....

- Concernant le stage effectué par .....

domicilié(e).....

élève de la classe de ..... régime : Ext, D-P, Int.

qui aura lieu le ..... de ..... à.....

dans la section ..... avec .....

**Article 1<sup>er</sup> :**

Le mini-stage a pour objectif la découverte des formations proposées au sein du Lycée Marcel Dassault de Rochefort sur Mer afin que chaque élève, motivé pour y participer, soit à même de construire son projet d'orientation, à partir des informations recueillies.

**Article 2 :**

Durant leur présence dans l'établissement les élèves sont soumis aux règles en vigueur au lycée, notamment en matière de sécurité, d'horaires, de discipline et de courtoisie.

**Article 3 :**

L'élève en stage demeure rattaché à son établissement d'origine qui contractera une assurance spéciale. Les responsables légaux de l'élève ont souscrit une assurance couvrant les risques liés à leur responsabilité civile. En cas d'accident survenant à l'élève, le Proviseur du Lycée Marcel Dassault s'engage à prévenir immédiatement le responsable de l'établissement d'origine.

**Article 4 :**

Les responsables des deux établissements se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention. En cas d'incident ou d'accident, le proviseur du Lycée Marcel Dassault informera l'établissement d'origine et prendra toutes les dispositions nécessaires.

A Rochefort le .....

A ..... le .....

Pour le lycée d'accueil

Pour l'établissement d'origine

Frédéric JAJKIEWICZ

Pris connaissance à ..... le .....

Lu et Approuvé

Lu et Approuvé

Les parents de l'élève

L'élève

**Portes Ouvertes le samedi 19 Mars 2022 de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30**

**[www.lycee-marcel-dassault.fr](http://www.lycee-marcel-dassault.fr)**